

#Fiche Info N°2 La RN21



Modernisation de la liaison interurbaine entre Agen et Villeneuve-sur-Lot

Contexte :

La RN 21 a fait l'objet, dans cette section, d'investissements importants depuis les années 90 avec des mises en service progressives.

Chronologie :

Travaux en cours depuis le printemps 2018 sur l'accès sud de Villeneuve :

Ces travaux inscrits dans le contrat de plan Etat Région 2000 – 2006 sont d'un coût de l'ordre de 11 M€. La fin des travaux est prévue pour mi 2019.

Cependant, suite à un accident du travail mortel survenu en août 2018 sur le chantier, la poursuite des travaux est actuellement bloquée, des scellés ayant été mis en place sur le lieu de l'accident.

Section Croix Blanche / Monbalen (contrat de plan Etat Région 2015 – 2020) :

Un projet revu et pour lequel un accord a été trouvé entre les collectivités territoriales, partenaires financiers.

Cette section est inscrite au CPER pour un coût total de 36 M€.

Un nouveau parti d'aménagement a été présenté par la DREAL le 20 septembre 2018 afin de rester dans l'enveloppe de 36 M€ inscrite au CPER, en respectant l'objectif de sécurité et de fiabilisation des temps de parcours sur la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot mais sans le recours à une mise à 2x2 voies systématique.

Les partenaires financiers viennent de conclure un accord et la convention de financement, condition nécessaire pour envisager un déblocage, non garanti à ce jour, du financement de l'État, pourrait être signée par toutes les collectivités territoriales.

Section Agen nord (contrat de plan État Région 2015 – 2020) :

Seules les études préalables de cette section sont inscrites au CPER à hauteur de 4 M€, L'accord et la convention de financement précités concernent également les études de cette section Agen nord qui est sensible, puisqu'il s'agit du dernier tronçon de la RN 21 entre Agen et Villeneuve-sur-Lot, traversant une agglomération, celle d'Artigues, sur les communes de Foulayronnes et Pont-du-Casse.

CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.61.92
pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – www.lot-et-garonne.gouv.fr

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet47